

Saint-Jaume : sa chapelle et ses poubelles

Construites autour de la ville, à proximité d'un hameau ou d'une bifurcation routière, les petites chapelles rurales émaillent le territoire lorguais.

Ces édifices qui sont parvenus jusqu'à nous, résistant aux vicissitudes du temps et des hommes, sont des témoins précieux de notre passé.

Notre époque leur a donné une nouvelle vie en les restaurant et en les animant de manifestations diverses. On ne peut que s'en réjouir, tout en regrettant parfois des initiatives malheureuses qui touchent certaines d'entre elles.

Sur la route de Carcès, non loin d'un embranchement de la voie médiévale se trouve la chapelle de Saint-Jaume, à côté du hameau qui porte le même nom.

Dédiée à Saint-Jacques (Saint-Jaume en Provençal), elle possède un grand porche qui pouvait abriter les pèlerins sur la route de Compostelle. Lorgues était une étape de cet itinéraire.

Vendue à la Révolution comme bien national, la chapelle fut rachetée par les habitants du hameau qui voulaient conserver leur lieu de culte. Jusqu'en 1910 la messe y était dite chaque dimanche, ensuite, faute de desservant, les offices ne furent plus célébrés que le jour de la fête votive : le 1er mai.



1974
Reconstruction du porche

Très détériorée au XXe siècle, elle subit différentes restaurations. L'amicale de Saint-Jaume, l'ASFVL, la paroisse et la municipalité conjuguèrent leurs efforts pour la sauver de la ruine. Le porche écroulé en 1954 fut redressé en 1974 et carrelé en 1982, le campanile réparé en 1990, le réaménagement de l'intérieur effectué en 1995, la toiture, charpente, et le clocheton entièrement refaits en 2017.

Ces initiatives, ces efforts collectifs, montrent l'attachement des habitants et des pouvoirs publics pour ce bel élément de notre patrimoine. Et pourtant, en même temps que la chapelle était restaurée, des poubelles étaient installées en nombre à côté d'elle. Quel dommage et quel paradoxe ! Comment peut-on s'employer à valoriser ce petit bijou et en même temps dévaloriser l'écrin dans lequel il est placé ?



La chapelle aujourd'hui

Inscription et classement

Mais, peut-on traiter ainsi les abords d'un tel monument ? Ne doit-on pas respecter au moins le « fameux » rayon de 500 mètres, établi justement pour protéger son environnement ?

Il existe deux niveaux de protection au titre des monuments historiques : l'inscription et le classement. L'inscription constitue le premier niveau et le classement le niveau le plus élevé. Mais Saint-Jaume, comme la plupart de nos chapelles, n'est pas inscrite aux monuments historiques. Elle ne bénéficie donc d'aucune protection et il peut-être décidé de l'entourer de poubelles.

Lorgues compte cinq Monuments Historiques. Deux sont classés :

- La Chapelle de Benva. Classée MH en 1929

- La collégiale St Martin. Classée MH en 1997

Trois sont inscrits :

- La fontaine de la Noix. Inscrite MH en 1926

- La Font Basse, rue Bourgade. Inscrite MH en 1949 (sous le nom de " Bains Maures").

- Le Presbytère (ancien Hôtel Leclerc de Lassigny), dont les portes furent inscrites MH en 1949.

Un autre édifice : le couvent des Ursulines qui se trouvait aussi rue de la Bourgade, possédait deux grandes portes du 16e et 17e, inscrites en 1948. Elles furent pourtant détruites quelques années plus tard.

Par ailleurs la ville est aussi inscrite au titre des sites patrimoniaux remarquables. C'est-à-dire que certaines parties de la commune sont protégées et relèvent du même régime de vigilance.

La chapelle de St-Jaume n'est ni comprise dans un de ces sites ni protégée au titre des monuments historiques. Peut-on pour autant apporter moins de considération à son environnement ?

Bien-sûr, il n'est pas simple de positionner des collecteur de déchets, il faut trouver un lieu adapté, permettre une utilisation pratique pour les utilisateurs, optimiser les fréquences de ramassage... Mais ici le choix est particulièrement navrant. Ces poubelles sont certes en partie enterrées mais leur nombre, les mécanismes en surface, leurs bornes imposantes, envahissent l'espace et défigurent le cadre. Sans compter les dépôts sauvages qu'elles peuvent engendrer et les nuisances olfactives.

Une relation importante

Les monuments, qu'ils soient majestueux ou modestes, s'inscrivent toujours dans un espace qui participe pleinement à leur identité. Ils dialoguent avec leur environnement immédiat dans une symbiose qui influe autant sur leur perception que sur leur conservation. Toute modification apportée à cet espace résonne inévitablement sur la manière dont nous appréhendons et valorisons le monument. Si cet édifice est plutôt modeste, comme c'est le cas ici, son charme repose d'autant plus sur son intégration harmonieuse avec son environnement. Les champs, les arbres, les chemins qui mènent à lui forment un tout. Transformer cet espace en y implantant des collecteurs à poubelles ne peut qu'appauvrir la perception de la chapelle. Elle devient alors un objet décontextualisé, perdant une partie essentielle de son âme et de sa signification.

Pour que ce lieu chargé d'histoire retrouve une ambiance accueillante et intemporelle et continu à inspirer les visiteurs et les générations futures, un réaménagement des abords de la chapelle Saint-Jaume serait vraiment souhaitable.

Alain MARCEL



Vidage des collecteurs

